

# P.L.U.

## Plan Local d'Urbanisme

# VILLEFRANQUE

# 3

## Orientations d'Aménagement et de Programmation

### Dossier d'Approbation



**PLU approuvé le 19 octobre 2009**

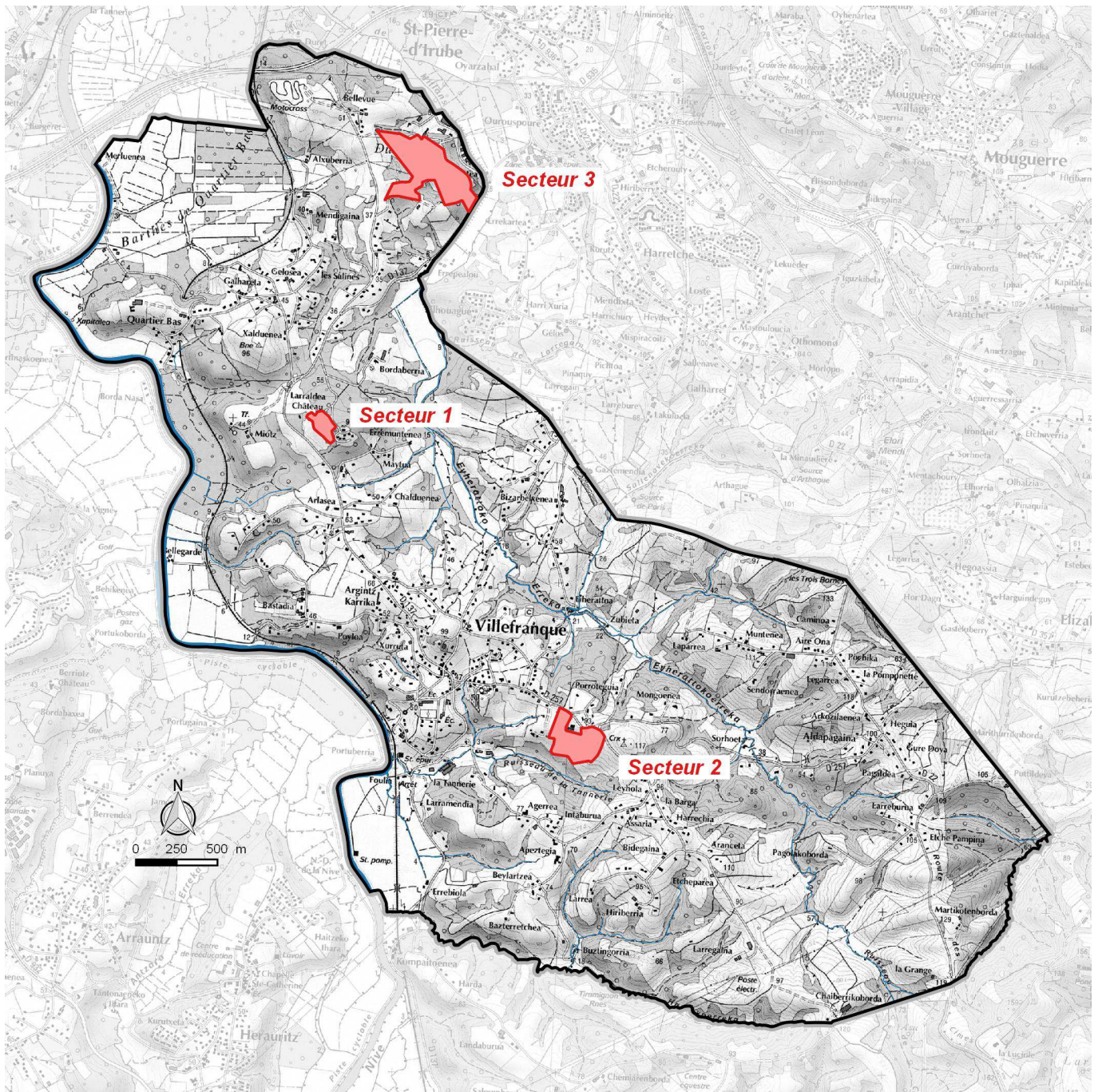
*Modification n°1 - 08/03/2010*

*Révision simplifiée n°1 et Modification n°2 - 13/07/2012*

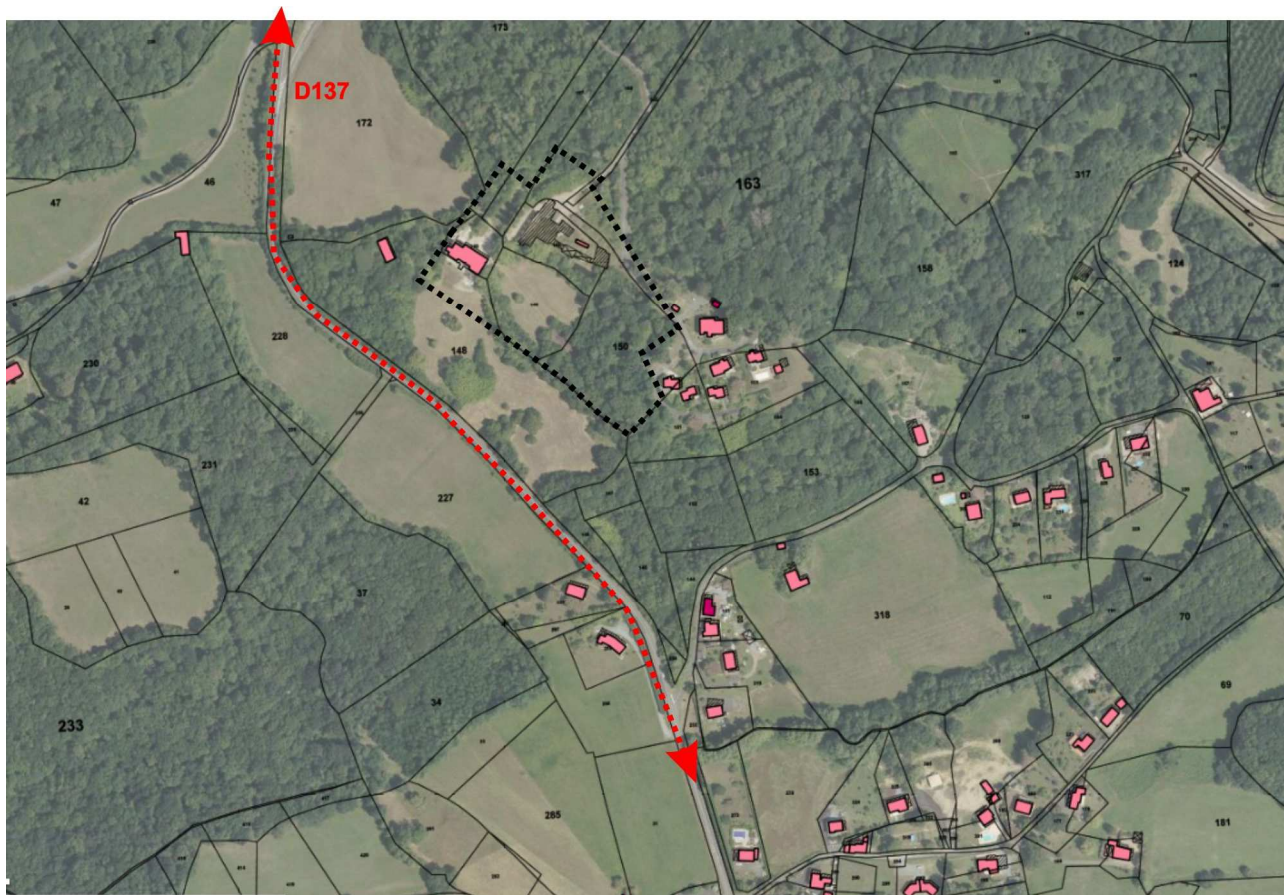
*Modification n°3 – 17/02/2014*

*Modification n°4 – 23/12/2014*

PRESCRIPTION	P.A.D.D.	ARRET	ENQUETE PUBLIQUE	APPROBATION
14/04/2015	03/05/2016	25/10/2016	01/03/2017 au 07/04/2017	
				A. Vanel-Duluc architecte d.p.l.g. urbaniste o.p.q.u. architecte du patrimoine C. Barroso ingénieur agronome écologue



*Situation de l'orientation d'aménagement sur le territoire*



Il s'agit d'un secteur situé au Nord du centre-bourg de **Villefranche**, situé entre la départementale, une voirie interne du quartier, des boisements, quelques champs et et du bâti pavillonnaire.

Il fait partie de la coupure d'urbanisation importante entre Saint Pierre d'Irube et le bourg, juste après la bifurcation menant au quartier bas.

Au plan paysager, cette entrée de ville très arborée masque complètement le site du château que l'on ne voit pas de la route départementale.

Le château est chargé d'histoire et constitue un patrimoine aussi bien au plan historique qu'architectural.



**RÉGION AQUITAINE** | Visites en Aquitaine  
à la découverte du patrimoine

[Découvrir le patrimoine](#) [Actualités](#) [Aide](#) [Inscription](#) [Données](#)

[Accueil](#) > [Pyrénées-Atlantiques](#) > [Pays Basque](#) > [Villefranque](#) > **Château de Larraldia**

## Château de Larraldia



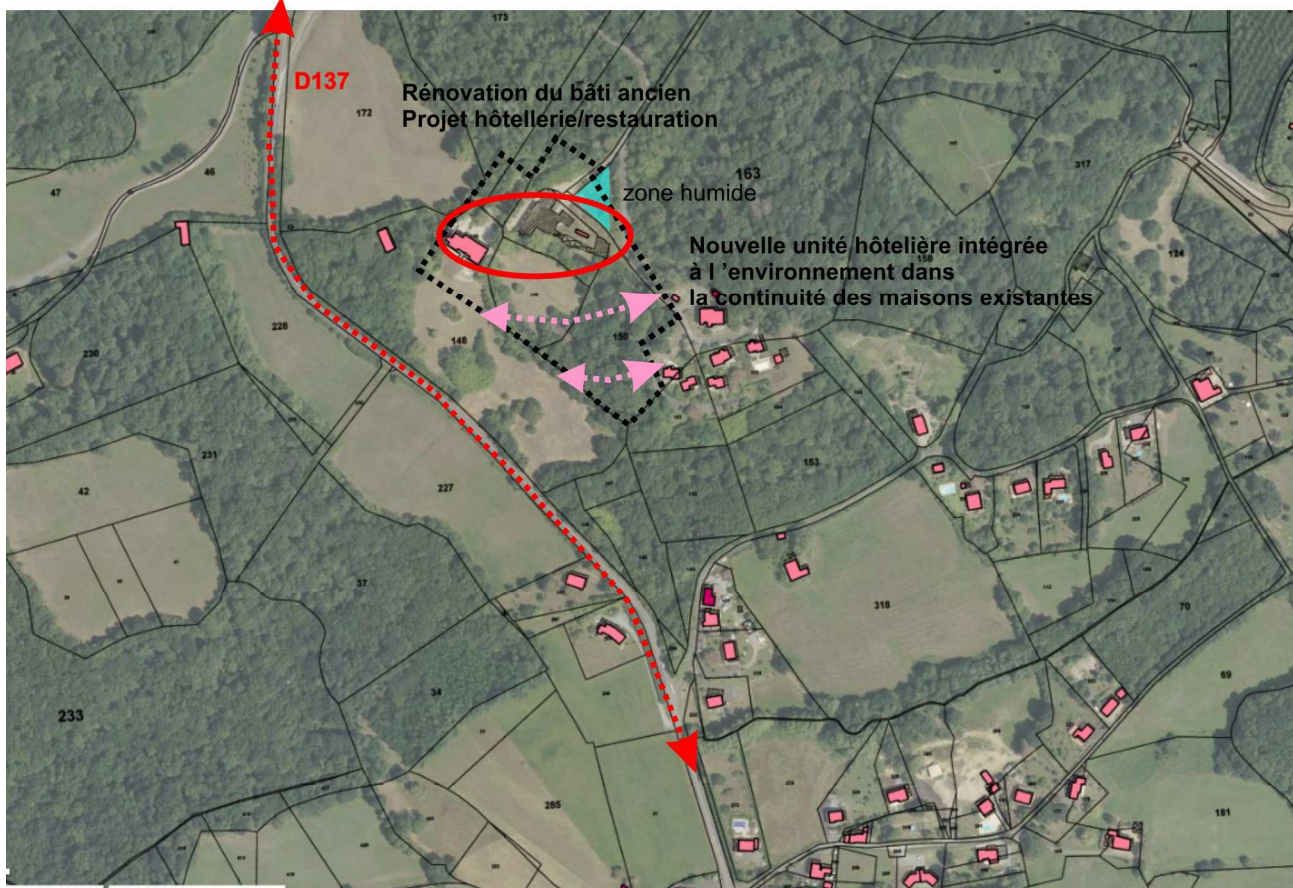
Le château de Larraldia est une ancienne maison noble du Labourd qui porte initialement le nom de maison de Garat. Elle prend le nom de Larraldia à la suite d'un mariage au XVIe siècle. Il s'agit d'une demeure de style Louis XIV dotée d'un parc de 60 hectares.

Les **Larralde** sont lieutenants du roi et militaires, l'un d'entre eux, Arnaud de Larralde est assassiné devant le château en 1675 par des marins de Saint-Jean-de-Luz.

La façade principale du château est au nord et compte **deux niveaux** de sept travées. La porte centrale s'ouvre dans un massif à refends et la porte-fenêtre qui la surmonte est en plein cintre sur impostes.

La toiture est percée de cinq lucarnes. Un bâtiment de service est ajouté postérieurement. La façade sud qui donne sur le parc présente un jeu de **faux pavillons**.

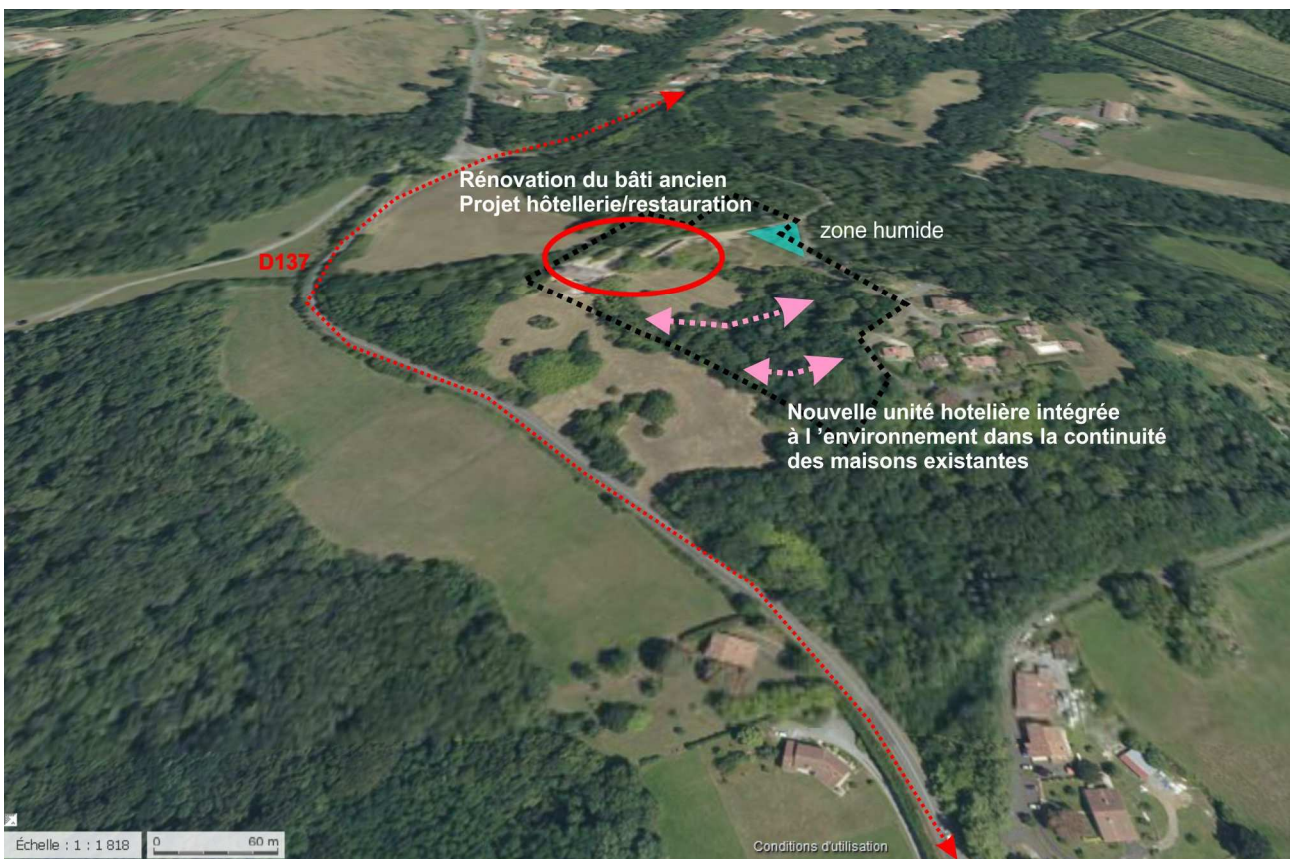
En 1962, le propriétaire transforme le château en hôtel de luxe où séjournent Romy Schneider, Charles Aznavour, Tino Rossi, le duc de Windsor, Gilbert Bécaud et Marie Laforêt.



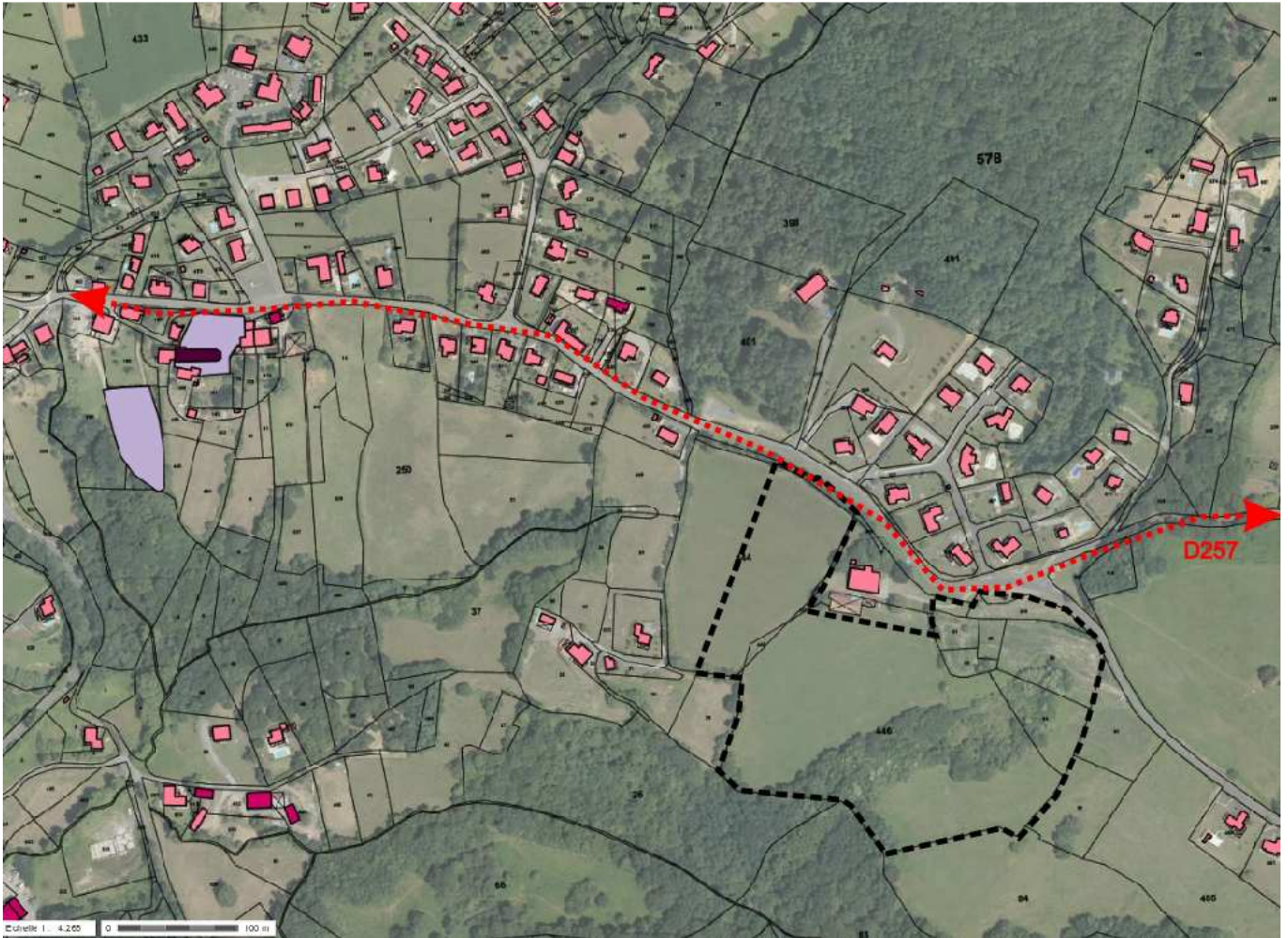
**Les grandes lignes d'Orientation d'Aménagement**

La commune souhaite redonner au site sa vocation initiale en lien avec l'hôtellerie et le tourisme.  
 Cette intention passe par la rénovation du château à l'architecture remarquable et par la création d'une nouvelle unité hôtelière intégrée à l'environnement du château.

La zone est en attente de la mise en place de l'assainissement collectif.  
 Une zone humide a été identifiée au Nord du château, elle devra être prise en compte dans le cadre du projet.



## Secteur 2 : MENDIBURUA



Il s'agit d'un secteur situé à l'Est du centre-bourg de **Villefranche**, situé entre la départementale, des boisements, des champs et du bâti pavillonnaire.

Il est situé en partie haute du centre bourg avec une déclivité qui descend du Nord vers le Sud, la départementale y est du reste encaissée au fur et à mesure que l'on se dirige vers le bourg.

Au plan paysager, cette entrée de ville arborée le long de la voie vers le bourg constitue un promontoire sur lequel se trouve une ancienne ferme à l'architecture de grande qualité.

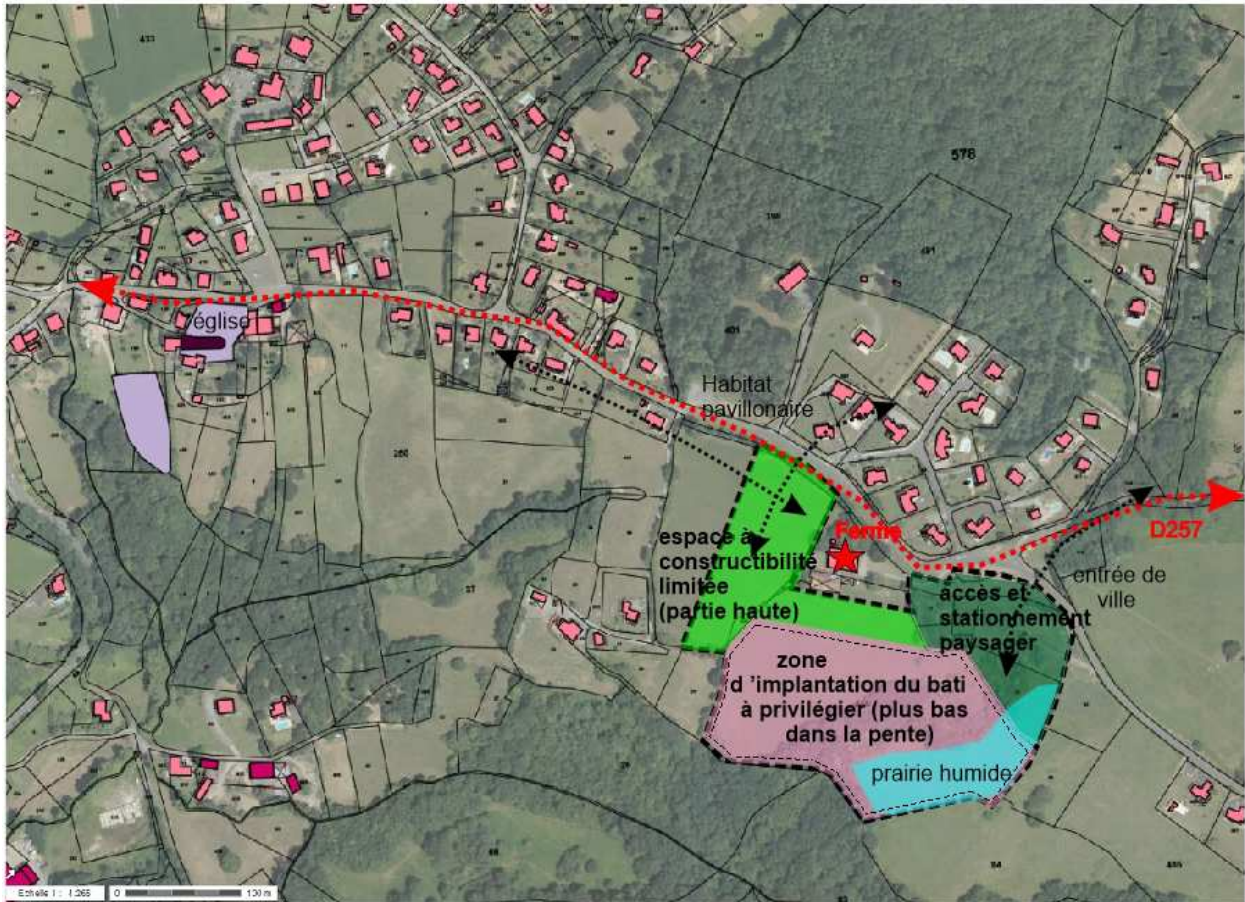


vue depuis le Nord, la ferme ancienne en perspective



vue en montant du village, un habitat diffus, le terrain en contre haut à droite

## Les grandes lignes d'Orientation d'Aménagement



La commune souhaite promouvoir sur ce site les activités économiques. Elle envisage son projet sous deux aspects :

- autour de l'activité hôtelière, touristique, etc... dont la ferme constitue le fer de lance, par un programme adapté. Cette perspective est ambitieuse et mérite un projet de qualité.

Et/ou

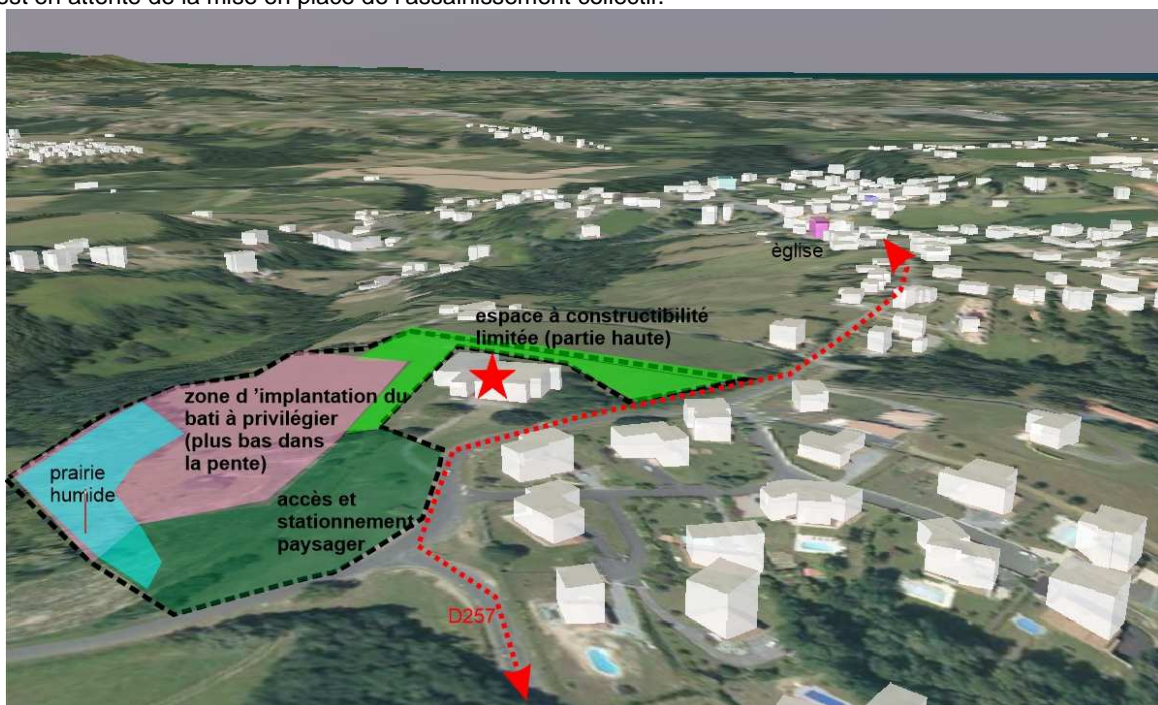
- autour de l'activité agricole

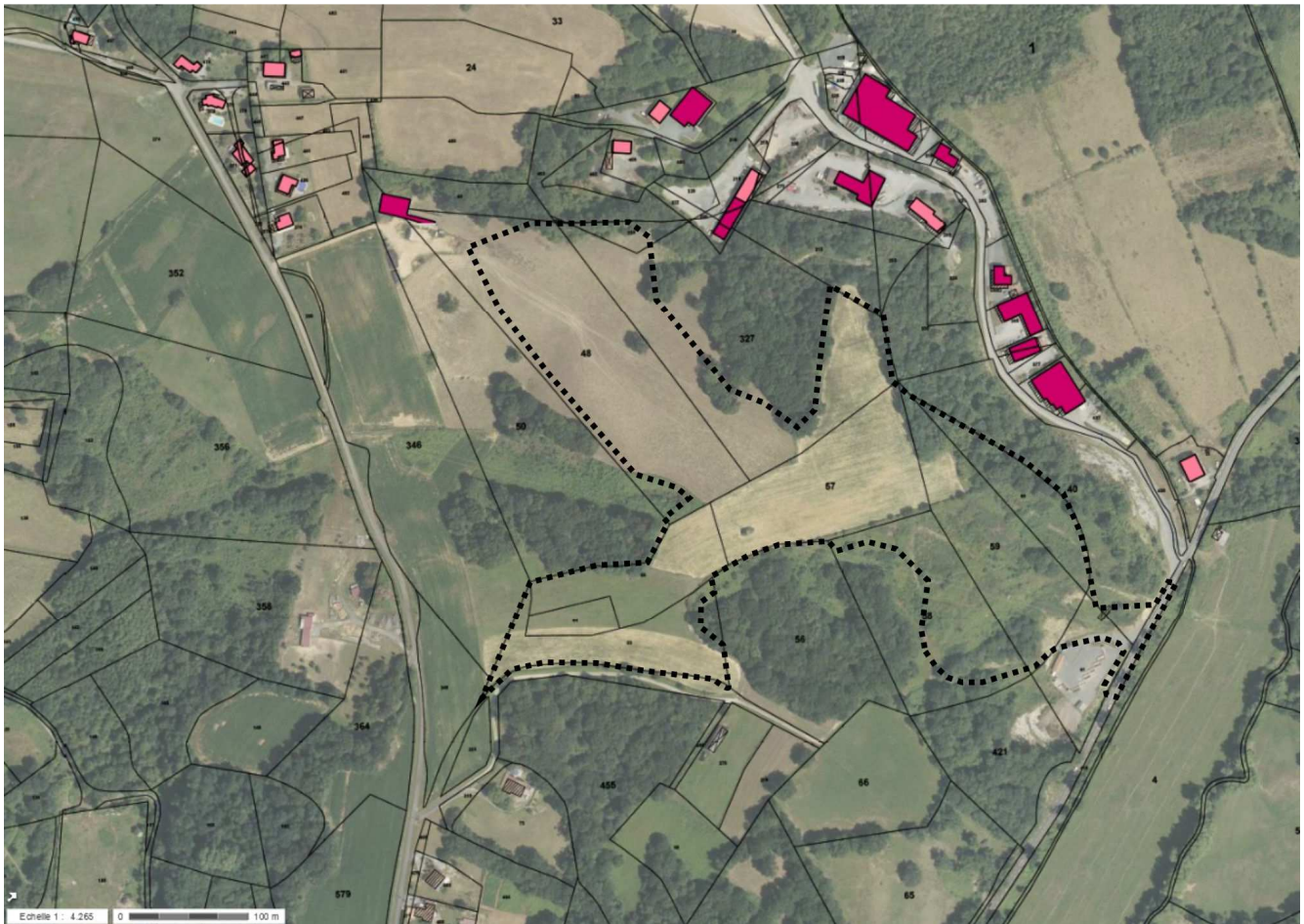
Dans le cas d'une activité hôtelière, des espaces dédiés au stationnement permettront ainsi d'accueillir les visiteurs.

La partie contigüe à la ferme accueillera des maisons dans l'esprit de celles existantes de manière à conserver un paysage urbain aéré, et laissant ainsi des ouvertures visuelles sur le lointain.

La partie basse, non visible de la route départementale pourra accueillir une urbanisation plus dense sous réserve de prendre en compte la prairie humide et les enjeux liés à la biodiversité de ce secteur, dont la présence devra être affinée dans le cadre du projet.

La zone est en attente de la mise en place de l'assainissement collectif.





Ce secteur a la particularité de faire l'objet d'une Zone d'Aménagement Concertée, ZAC, dont les études ont abouties au périmètre ci-dessus.

**Le dossier de ZAC constitue l'orientation d'aménagement** et l'instruction des dossiers se référera à ce dossier approuvé (24/05/2016) par la Communauté de Communes Nive Adour.